

### **Communiqué de presse du 3 février 2014 :**

#### **Publication du 1er Rapport Anti-Corruption de l'Union européenne**

Transparency International Luxembourg s'associe à Transparency International et se félicite de la publication ce jour par la Commission européenne du premier rapport anticorruption à l'échelle européenne et par là même de l'envoi d'un signal politique contre la corruption aux 28 Etats membres de l'Union européenne. Le rapport est unique en ce sens que c'est la première fois que l'on évalue simultanément tous les Etats membres et cela dans tous les secteurs exposés à la corruption. Il confirme ainsi malheureusement que la corruption est un dénominateur commun au sein de l'Europe, à la fois dans les anciens et dans les nouveaux Etats membres.

Transparency International appelle à l'action au niveau communautaire et national, en effet trois-quarts des citoyens de l'UE considèrent encore la corruption comme un problème majeur dans leur pays selon une enquête de l'Union européenne, et près de la moitié de tous les Européens estiment que le niveau de corruption dans leur pays a augmenté au cours des trois dernières années. Cette proportion est homogène dans les anciens et nouveaux États membres.

De retentissants scandales de corruption ont éclaté à travers l'Union européenne au cours de l'année 2013. La France, la République tchèque, la Slovénie et l'Espagne ont connu des cas établis de corruption au plus haut niveau, allant de la fraude et allégations de blanchiment d'argent par des politiciens de premier plan à des cas de corruption transnationale de grande envergure ou d'abus dans le financement de partis politiques, alors même que la Roumanie octroyait l'immunité aux politiciens pour des accusations de corruption. Ces cas appellent une réaction.

Un simple suivi par la Commission n'est pas suffisant, des actions concrètes sont nécessaires.

Transparency International appelle les gouvernements nationaux et l'Union européenne à agir sur les recommandations du rapport afin de combler les lacunes juridiques et de veiller à l'application des mesures anti-corruption.

Transparency International Luxembourg de son côté continue de réclamer entre autres un ou plusieurs codes de déontologie liant les Députés, les membres du gouvernement, les élus locaux, les fonctionnaires étatiques et municipaux ainsi que les personnes travaillant pour compte des établissements publics.

Transparency International Luxembourg œuvre également en vue d'un élargissement de la protection du « whistleblower » ou « lanceur d'alerte » institué suivant la loi du 13 février 2011 et ce notamment en vue d'accorder une protection à des personnes qui tirent l'alerte à l'égard d'une institution tierce.

De surcroît, dans le cadre de sa lutte pour plus de transparence, Transparency International Luxembourg appelle toujours de ses vœux l'introduction d'une véritable loi d'accès aux informations telle qu'elle existe déjà dans de nombreux pays.

Ces chantiers sont des exemples de ce qui doit nous mobiliser à l'avenir et Transparency International Luxembourg restera vigilant quant à l'évolution en matière de lutte contre la corruption.

\*  
\*      \*

Transparency International est une organisation non-gouvernementale (ONG) créée en 1993 avec comme objectif de combattre la corruption. Pour plus d'informations, nous permettons de vous renvoyer au site internet de Transparency International [www.transparency.org](http://www.transparency.org).

Notre association, Transparency International Luxembourg<sup>1</sup>, peut être contactée par courriel à l'adresse [info@transparency.lu](mailto:info@transparency.lu) et via son site internet [www.transparency.lu](http://www.transparency.lu). Les personnes intéressées à en devenir membre peuvent remplir le formulaire d'adhésion à l'association comme membre via le site internet ou nous soutenir par l'intermédiaire d'un don via notre site internet <http://www.transparency.lu/a-propos/nous-soutenir>.

Luxembourg, le 3 février 2014

---

<sup>1</sup> Transparency International Luxembourg est l'enseigne, l'association porte le nom d'Association Pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l. (APPT Asbl).